



**ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE  
C2EA-INE et EMIG**

*M* *J*

## ACCORD DE PARTENARIAT

Entre

LE CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA)

Représenté par son Coordonnateur, Daouda MAMA Professeur Titulaire,

Et

L'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

Représentée par son Directeur, Dr. Mahamadou OUSMAN

### PREAMBULE

**Entendu que :**

**L'Etat Béninois** a obtenu de la Banque mondiale un financement pour la mise en place des Projets C2EA pour la formation et la recherche de qualité respectivement en Eau, Assainissement et en Changements Climatiques

**Entendu que l'UAC**, légalement représentée par son Recteur est l'Institution Coordonnatrice de ce projet

**Entendu que le C2EA-** a pour objectifs de:

- Former pour la sous-région des enseignants du secondaire et du supérieur et des chercheurs de haut niveau, dans les domaines des mathématiques, de l'Informatique et de ses applications, en statistique, en économie, en finance quantitative, en assurance, en sciences sociales, à travers la mutualisation des ressources d'institutions nationales et régionales partenaires,
- Former pour la sous-région des cadres techniques hautement qualifiés en rapport avec les défis du développement
- Renforcer la professionnalisation des cadres de la sous-région et la collaboration Sud-Sud

**Entendu** que d'autres partenariats nationaux, régionaux et internationaux sont attendus pour le renforcement des capacités de formation et de recherche du Centre

**Entendu** que l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) dispose actuellement des formations de licences et de masters :

- Master en Gestion et Restauration des Sites Miniers
- Master en Mines et Environnement
- Master en Génie Civil
- Master en Génie Mécanique
- Master en Génie Electrique

- Master en Génie Informatique

- Master en Géosciences

Le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) et l'Ecole des Mines de l'Industrie et de la Géologie (EMIG),

Conscients de l'intérêt de collaborer pour mutualiser leurs ressources en vue d'améliorer la qualité des formations et de recherche en Géosciences et Sciences de l'Industrie et leurs applications

Mettent en place le présent accord de coopération.

Les cosignataires du présent accord s'engagent à ce que les parties qu'ils représentent légalement, respectent le présent accord selon les clauses des articles suivants :

### **TITRE I - Objet de l'accord de partenariat**

**Article 1** Le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) de l'Université d'Abomey-Calavi et l'Ecole des Mines de l'Industrie et de la Géologie (EMIG), s'accordent pour réaliser des actions de développement de programmes d'intérêt commun, de mobilités d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants.

**Article 2** La présente convention a pour objet de préciser le champ et les modalités des axes qui structurent le partenariat mis en place entre les deux Parties dans le cadre de l'exécution des projets C2EA et CEA\_EM-EMIG.

### **Article 3- Champs de coopération**

Cet accord concerne :

- la mutualisation d'enseignants-chercheurs et des enseignants technologues à des fins de formation, d'encadrement de mémoires, de thèses et de recherche dans les masters et les écoles doctorales des entités partenaires ;
  - la possibilité de participation d'enseignants-chercheurs, des enseignants technologues et d'étudiants à des séminaires ou à des congrès nationaux et internationaux et à des écoles de terrain;
  - l'échange d'expériences présentant un intérêt commun pour les deux entités et permettant le développement d'une collaboration mutuelle;
  - l'organisation de programmes de formation continue, de conférences et de séminaires, ou de journées portes ouvertes;
  - le développement de projets de recherche en géosciences et Sciences de l'Industrie;
  - la co-publication des articles scientifiques;
- 14 2



